

Saint - Piat

LE TRAIT D'UNION

De

Saint-Piat et ses Hameaux



N° 67 - Janvier 2010

Bulletin Communal d'Information

Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie



Edito

Je commencerais comme la coutume nous y invite à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, de réussite dans vos activités et vos projets pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Qu'il me soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles qui ont de plus en plus de difficultés à boucler leur budget familial.

La refonte territoriale annoncée ainsi que les difficultés financières qu'affrontent nos collectivités n'invitent pas à l'optimisme. Chacun sait que les élus locaux sont responsables de tout mais recourent de moins en moins de moyens légaux et financiers pour assumer leurs responsabilités.

Permettez-moi d'exprimer des réserves quant aux réformes annoncées.

Nous devons aussi faire face au recul des services publics dans nos territoires... Suppression des agences postales, transformation des services extérieurs de l'état, etc...

Cette année 2010 s'annonce donc sous des auspices difficiles mais l'équipe municipale est à pied d'œuvre pour défendre, avec vous, des projets importants pour la commune.

Albert Camus a écrit « ... la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ... »

Ces mots résonnent comme un appel à notre responsabilité collective de citoyen pour qu'à notre modeste échelle, nous contribuions à préserver notre planète en essayant de montrer la voie aux générations futures.



Michèle Martin

(*) les articles rédigés par les associations ne sont pas retouchés sauf si cela porte atteinte à un de nos citoyens, ... ou la longueur de l'article dépasse un nombre important de lignes.

RETROSPECTIVES



LE CLUB DE LA VALLEE

Au lendemain du repas de nos aînés, le Club de la Vallée a organisé un concours de belote le **dimanche 25 octobre**, celui-ci s'est très bien passé, malheureusement il est à regretter que les personnes de Saint-Piat ne soient pas venues plus nombreuses.

En dehors de cette manifestation nous avons organisé une sortie à Paris le **mercredi 18 novembre** qui consistait à participer à l'enregistrement de l'émission « Vivement Dimanche » de Michel Drucker avec pour invité d'honneur Stéphane Bern. Cette activité a permis à beaucoup d'entre nous de réaliser la difficulté de monter une émission de télévision.



Le Club de la Vallée a organisé également une vente d'objets le **dimanche 22 novembre 2009**, qui s'est avérée fructueuse par les produits proposés.

Pour clore cette année 2009... Nous avons organisé notre repas de Noël le **mardi 15 décembre** dans la salle des fêtes de Saint-Piat. Il a été très apprécié comme tous les ans, et s'est déroulé dans l'amitié et la bonne humeur.

Animé avec de la musique ce qui a permis à certains d'esquisser quelques pas de danse. Le club de la Vallée souhaite à chacun et chacune de vous une bonne année 2010.

Quelques dates à retenir : **Loto le 20 mars 2010 – Bal le 21 mars 2010 – Prévision d'un voyage fin mai, début juin, des précisions vous seront données ultérieurement.**

Le Président : M. LESCA - tél. 02.37.32.30.56

Secrétaire : Mme AUTRET - tél. 02.37.27.64.95
ou 06.12.60.72.40



RETROSPECTIVES



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2009

Certains de nos jeunes ne savent pas à quel évènement de notre histoire cette date fait référence ? « Pour savoir où nous allons il est important de savoir d'où l'on vient ! ... »

L'armistice, signé le **11 novembre 1918 à 5 h 15**, marque la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la capitulation de l'Allemagne. Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 18 millions de morts et des millions d'invalides ou de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Plus tard en 1919, à Versailles, ils signeront le traité de Versailles.



Merci aux personnes et surtout aux jeunes venus plus nombreux cette année...



Le 15 novembre dernier, l'Association des Parents d'Elèves du RPI de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulaire a organisé une bourse aux jouets, matériel de puériculture et vêtements d'enfants.

Cette première édition a remporté un vif succès tant par le nombre d'exposants que par le nombre de visiteurs.

Cette bourse était ouverte à tous de 9 à 17 h. Une deuxième édition est d'ores et déjà envisagée.

A retenir : dimanche 28 février 2010, Loto et concours de dessins organisés à la salle des fêtes de Saint-Piat.

Les membres de l'APE

1^{er} MARCHE D'HIVER...

Ce samedi 7 novembre 2009 s'est déroulé pour la première fois à l'initiative de la commission « Fêtes » de la municipalité un marché d'hiver.

Une dizaine d'artisans et commerçants ont répondu présents... Un artiste verrier de Chartres avait fait le déplacement, l'atelier Picol. Des vêtements en lapin angora présentés et tricotés par Francine Betron permettaient de s'habiller pour l'hiver (gilets, écharpes, gants).

Côté culinaire un stand proposait du foie gras, un autre du vin des Côtes du Roussillon et un autre des produits sur le thème « du café » ... sans oublier un stand qui vendait des produits de Corse.

M. Rodolphe Tardieu, conseiller municipal, à l'initiative de ce projet, espérait déplacer la foule.

Toutefois les artisans présents semblaient satisfaits et heureux d'avoir permis aux passants de découvrir des objets et des produits pour certains insolites.

TAXI DE ST PIAT
Véhicule à votre service
24 / 24
7 / 7
3, Rue de la République
28110 Lucé
02 37 32 36 31
06 2008 2002

TAXI DE ST PIAT
Commune de Stationnement St Piat
Véhicule climatisé
de 1 à 6 passagers
Aéroports
Gares
Hôpitaux
Transport de malade assis
Toutes Distances
Province
Classe Affaire
Plis et collis

Pour ceux qui n'ont pas de véhicule ou ne veulent plus conduire.

Pour vos déplacements, marché, hopitaux... nous rappelons à tous qu'il y a un taxi sur Saint-Piat – 7 jours sur 7 – 24h / 24

RETROSPECTIVES



A l'honneur : « Tony Provendier »

Il était trop tard pour évoquer ce jeune apprenti lors du Trait-d'Union de septembre dernier, l'impression ayant déjà été faite.

Comme beaucoup d'entre nous à travers la presse locale nous avons pu lire le chemin emprunté par Tony.

En effet le lundi 14 septembre 2009 il a été décerné à Tony Provendier, 17 ans, le prix du meilleur apprenti pâtissier d'Eure et Loir et il est arrivé par la suite 3^{ème} au niveau régional.

Actuellement apprenti pâtissier à la pâtisserie Migeon (désormais M. Poirier) à Chartres, il continue dans sa lancée en effectuant cette année un CAP de chocolaterie. Son objectif pour lui, gérer sa propre entreprise. Toutefois il est conscient et lucide qu'il faut qu'il acquière de l'expérience, des connaissances et fasse le plus possible d'études.

Peut-être pour un jour réécrire l'histoire..., puisqu'en 1984, son père Laurent Provendier avait atteint la récompense suprême avec le titre de Meilleur Apprenti de France, puis le titre de meilleur ouvrier international dans la foulée.



MARCHE DE NOEL par la Catéchèse

Le dimanche 29 novembre a eu lieu notre marché de Noël... à cette occasion les enfants de la catéchèse ont fabriqué des objets dont la vente a permis par cet élan de solidarité de venir en aide à la cité Saint-Pierre de Lourdes.

« Tous les bénéfices de ce marché de Noël seront reversés à cette association. Cette manifestation est un réel succès car les visiteurs ont compris notre démarche et l'approuvent par leur générosité ».

Danièle Chardon,
Responsable du collectif des amis de la paroisse



NOEL DES ENFANTS DE - 3 ANS

C'est le dimanche 13 décembre 2009, qu'était attendu le Père Noël à Saint-Piat.

Fidèle au rendez-vous, un certain nombre d'enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, frères et sœurs ont, dans une ambiance festive reçu leur cadeau du Père Noël.

L'émotion, la joie et les craintes des enfants ont pu être immortalisées par quelques photos.

Après la distribution et le départ du Père Noël, enfants et adultes ont partagé un goûter.

Geneviève Chartier

L'association Comité des Fêtes de Saint Piat vous a proposé en 2009 son marché de printemps

Fin avril



La fête de la musique avec une forte participation du groupe « Evolution » dans le magnifique cadre de l'arboretum ...





... Et en fin d'année l'exposition « Mon Voisin Est Un Artiste ».

Pour 2010 nous vous proposons les mêmes rendez vous « Les Floralties » **le dimanche 25 avril** et « Mon Voisin Est Un Artiste » **les 20 et 21 novembre**. Je rappelle et invite les personnes désireuses de participer à l'organisation des manifestations que l'association est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Le président : LECLERC PHILIPPE

L'association « ÉVOLUTION » ne fait pas dans l'économie d'énergie.
<http://association.evolution.over-blog.com>

Du côté des ateliers : Percussions Africaines ; Danse Afro-contemporaine ; CAP Nature, Eveil Pluriel, Batucada.

Si les ateliers de percussions africaines continuent à remporter un vif succès, la danse afro-contemporaine n'est pas en reste, puisqu'elle conjugue des danseurs motivés, impulsés par la présence d'un formidable musicien, tandis que l'atelier CAP Nature - qu'importe la météo -, récidive toutes les semaines son lâcher de coureurs à travers la vallée ! Quant aux ateliers d'éveil pluriel et de percussions brésiliennes - nouveaux nés de l'association, avortés l'an dernier- chacun rassemble une joyeuse troupe de fanfarons, pour lesquels cela méritait de réessayer !



Du côté des interventions : Etablissements scolaires ; Musée des Beaux-Arts à Chartres.

La dimension pédagogique inhérente à l'association s'étend également au-delà des ateliers. En milieu scolaire notamment, nous sommes intervenus à l'école de Maillebois et Blévy avec lesquelles nous avons collaboré l'an dernier et participerons prochainement au projet du collège Mathurin Régnier à Chartres. Dans le cadre de l'exposition « Histoire de papier » au musée des Beaux-arts de Chartres, nous animerons des ateliers d'arts plastiques jusqu'à juin et travaillerons conjointement avec les établissements scolaires chartrains, dans le cadre d'animations ayant trait à l'art amazonien.



Du côté des expositions : « Mon voisin est un artiste » ; « Le LABO » à Chartres.

Dans le champ des arts plastiques et visuels, ***l'association poursuit son activité à travers la participation à l'exposition collective saint-piataise « Mon voisin est un artiste » organisé par le comité des fêtes et la résidence d'artiste de Virginie Boutin au Labo chartrain.***

Du côté des actions : Le « Point Refuge » ; Les « Restos du cœur ».

Par extension à la volonté qui anime « ÉVOLUTION », nous avons décidé de partager les fêtes *solidairement*. Nicolas Duprey proposa des animations aux accueillis de l'association « Point Refuge » les nuits des 24, 25, 26, 27 et 31 décembre plus le 1, 2, 3 janvier, ce lieu d'accueil pour les personnes démunies est situé au 8 bd Maréchal Foch à Chartres.

Dans le prolongement de cette action, Virginie Boutin portera l'opération nationale « rendez-vous au cinéma » menée par les « Restos du cœur », au cinéma « Les enfants du paradis ».

**Prenez de bonnes résolutions pour cette nouvelle décennie : Rejoignez ÉVOLUTION !
BONNE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS !**

VTT LES GARENNES

ST PIAT

Cette année nous avons fêté nos 20 ans

Sur la photo, une partie des membres du club lors d'une sortie en Auvergne en septembre 2009

Malgré toutes ces années, vous pouvez reconnaître des visages toujours présents au club.

Pour l'année 2009 le club compte 28 licenciés de tous âges.

- Sexe : filles et garçons
- Critère : aimer la pratique du V.T.T en groupe
- Sortie : 1 fois par mois à l'extérieur



Comme d'habitude notre *randonnée pédestre et V.T.T* aura lieu le **04 avril 2010**

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2010

Si vous souhaitez découvrir les chemins de la vallée de l'Eure, encadré par une équipe. **Sympa, venez le dimanche à 9 H parking de la gare de ST PIAT**

Pour tous renseignements :
Bernard : 02.37.32.34.39

Le Président D. LIVA



L'Amicale des villages de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulaire

Fin septembre, l'Amicale a repris ses activités. Nous remercions les anciens et nouveaux adhérents qui nous font confiance.

La section danse avec Laura comme intervenante a fait le plein et un quatrième cours a été ouvert. La date de leur spectacle est déjà fixée et sera **le vendredi 28 mai 2010 à la salle des Fêtes de Saint-Piat**. Nous vous attendons nombreux pour les applaudir.

Un deuxième cours de *Tai Chi Chuan* est accessible **aux débutants le jeudi à 9 h 45**. Cet art martial chinois développe l'équilibre et la concentration mais se pratique dans la douceur et la légèreté. N'hésitez pas à venir les rejoindre, même pour un essai en cours d'année.

Un changement a eu lieu au niveau du chef de chœur de la chorale. M Stéphane Maillot nous a rejoint, il anime aussi la chorale de Villiers-le-Morhier et nous espérons que des concerts communs pourront s'organiser avec nos deux chorales. L'activité se déroule **le mercredi de 19h30 à 21h à la salle polyvalente de Saint-Piat**. Elle manque d'hommes, Messieurs, venez accompagner le seul homme présent, il vous dira que « chanter est convivial et que cela permet de libérer de l'énergie ».

Cette année, la section Théâtre a pour ambition de jouer « Le songe d'une nuit d'été », la comédie de William Shakespeare. Nous sommes sûrs qu'ils seront prêts pour le **27 et 28 mars 2010 à la salle des fêtes de Saint-Piat**. Notez déjà ces dates dans vos agendas.

De nouveau cette année, le moulin s'est éclairé pour son calendrier de l'Avent sur le thème des signes du Zodiaque et des travaux ou activités du mois correspondant à ce signe. Merci aux artistes de l'Amicale et à Mme Wimmer, la propriétaire du moulin.

Le **6 juin 2010** auront lieu les **prochains Jeux Inter-Villages**, réunissant les quatre communes de l'association. Ces jeux auront lieu sur le site de **Changé** et feront appel à des équipes d'adultes et d'enfants qui défendront les couleurs de leur propre village dans des jeux de plein air. Elles seront soutenues par les fervents supporters de chaque commune !!... Des informations complémentaires vous seront communiquées au fil du temps. Retenez déjà cette date.

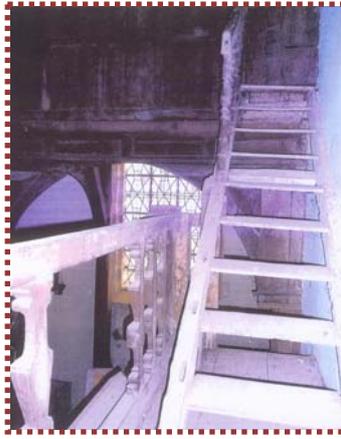
Nous vous rappelons que l'Amicale possède de la vaisselle (assiettes, couverts, verres... tables...) et qu'elle peut être empruntée pour un prix modique en contactant **M. Serge Tardieu à Saint-Piat au 02 37 32 43 29**

En ce début d'année 2010, l'Amicale présente à ses adhérents, aux Maires des quatre communes et à leur Conseil Municipal, aux agents des Mairies, à la Directrice du RPI et à ses collègues, ainsi qu'à tous ceux qui la soutiennent **SES MEILLEURS VŒUX de BONHEUR et de SANTE pour 2010**. Contacts : **E. Gouin (02 37 32 44 16), F. Echeviller (02 37 32 36 41)**.

Le beffroi va pouvoir être remis en état !



Le vendredi 4 décembre 2009, à la Mairie de Saint-Piat, a eu lieu la signature de la convention passée *entre la Mairie, la Fondation du Patrimoine et l'Association pour la valorisation du patrimoine et de l'histoire de Saint-Piat et de ses Hameaux*. Cette convention organise les modalités d'une souscription publique qui conditionne l'obtention d'une subvention régionale ces dernières venant compléter le budget des travaux de restauration du beffroi (support en bois de la cloche de l'Eglise). La **fondation du patrimoine** représentée par **Monsieur Jacquemet, délégué pour l'Eure et Loi, Madame Michèle Martin, maire de Saint-Piat et Madame Isabelle de Lamberterie, présidente de l'Association** ont signé la convention. Plusieurs membres du conseil municipal (Mesdames Geneviève Chartier, Nathalie Ribault, Messieurs Didier Coolen et Robert Bouillie) ainsi que des membres de l'association (Messieurs Philippe Geffroy, Pascal Will, Alain Marchand et moi-même) assistaient à cette signature. À l'issue de cette petite cérémonie une collation a été offerte par la municipalité.



Des formulaires sont à la disposition de tous ceux qu'ils veulent participer, les contributions étant à envoyer à la fondation du Patrimoine.

Si vous voulez en savoir plus sur l'histoire des cloches et du clocher de notre commune, vous trouverez à la bibliothèque municipale, dans le rayon histoire locale, une brochure réalisée par le Centre Universitaire du temps Libre en 1995 sur « L'art Campanaire de Maintenon et sa région ». Une quinzaine de pages sont consacrées à Saint-Piat.

D'autres ouvrages – offerts par l'association - sur l'histoire de notre région vous attendent aussi.

Annie Bouillie



Les membres de l'association pour la valorisation du patrimoine et de l'histoire de Saint-Piat et de ses Hameaux a choisi cette année pour thème

« la rivière, ses moulins, ses ponts et tous ses secrets... »

Les premiers résultats seront présentés lors de la journée intercommunale de l'environnement à :

Changé le 29 mai 2010.

Le site web de l'association est maintenant ouvert. Venez le visiter :

www.patrimoine-histoire-saint-piat.fr



Vous êtes ISOLE, AGE, MALADE, HANDICAPE, ou momentanément IMMOBILISE ?

Vous souhaitez ...

Un repas à domicile préparé pour vous ?

Une alimentation adaptée à vos besoins ?

Un contact amical ?

N'HESITEZ PAS ! FAITES APPEL au SERVICE de PORTAGE de REPAS

de l'association ADMR VALLEE DE L'EURE !

Avec son véhicule frigorifique, le service de portage de repas ADMR VALLEE DE L'EURE vous livre de **1 à 7 repas pas semaine**

Pour tout renseignement, APPELEZ le 02.37.83.75.01 ou le 06.89.31.17.14

Environnement

C'est un moment d'hibernation sous l'épaisse couche de neige en ce moment. Mais aussi lointain que cela paraisse, le printemps arrivera avec ces plantes voulues et non-voulues, avec la tentation de moduler la nature et nos jardins selon nos goûts !

Nous vous donnons déjà rendez-vous
à la salle de fête de **Chartainvilliers entre le 20 et 30 mars**,
lors de la semaine sans pesticides pour découvrir une exposition qui vous apprendra à mieux connaître ces produits apparemment si efficaces.

Antje Girault-Sacré



Regroupement Péri-scolaire Inter-communales (R P I)

"Au mois de novembre, nous avons préparé les célébrations du 20^{ème} anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant. Chacun d'entre nous a réalisé un autoportrait en utilisant une technique d'arts plastiques inspirée de Silvia Bonanni, illustratrice hors pair. Le 20 novembre nous avons affiché nos portraits à la grille de l'école. Chaque visage était accompagné d'un texte exprimant ce qui nous touche à propos des enfants du monde." La classe de CM1-CM2 :

<http://lesclouks.over-blog.com/>

Florence GIARDI



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE SAINT-PIAT MÉVOISINS

Ouverture de la chasse aux fuites d'eau sur le réseau de distribution et jusque dans nos jardins.

Nous constatons tous que la valeur de ce gibier (l'eau potable) ne cesse d'augmenter et qu'à l'inverse, sa ressource tend à diminuer.

Que faire pour inverser la tendance ?

Un seul maître-mot : **vigilance** et mise en pratique, en particulier, de trois règles très simples qu'il est peut-être bon de se remémorer :

- Quand je quitte mon domicile pendant quelques jours, et à fortiori si je m'absente plusieurs mois, je ferme toujours le petit robinet d'arrêt placé avant mon compteur.
- Même si je ne prends pas de vacances ni ne m'absente que rarement, il est très important que je manœuvre ce robinet de temps à autre afin qu'il ne se bloque pas par le tartre et devienne inutilisable en cas de nécessité.
- La lecture de mon compteur doit m'être familière et le personnel technique du syndicat est là pour m'y aider si nécessaire. Afin de m'assurer qu'il n'y a pas de fuites, "sournoises" et invisibles dans mon jardin, j'observe chaque mois les index de mon compteur, par exemple le soir, et vérifie que la valeur est toujours la même le lendemain matin.

Pour mémoire, il est bon de se rappeler que depuis plusieurs années, le Syndicat des Eaux ne produit plus un seul litre de l'eau potable qu'il distribue sur le réseau de Saint-Piat / Mévoisins mais **achète** celle-ci à un syndicat de pompage qui centralise la production d'eau et en assure la distribution à une dizaine de communes environnantes.

De ce fait, votre syndicat ne peut plus faire comme par le passé, des "gestes commerciaux" envers les infortunés ou négligents consommateurs qui ont des fuites sur leur réseau privatif et donc une surconsommation anormale. En effet, si tel était le cas, ce serait toute la communauté des utilisateurs qui serait financièrement pénalisée. A noter que des assurances couvrent ces risques à un coût relativement modique.

Le Président du SIE Saint-Piat et Mévoisins
Philippe GEOFFROY

Intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz mortel

Le **monoxyde de carbone** est un gaz mortel incolore et inodore, il est donc particulièrement difficile à détecter. Le **monoxyde de carbone** est produit notamment par le fonctionnement d'appareils ménagers ou les gaz de combustion d'une cheminée ou d'appareils de chauffage. **Ne bouchez pas les bouches d'aération de votre logement, respectez les conseils d'utilisation de vos appareils, faites contrôler régulièrement vos installations par des professionnels, aérez régulièrement.**

Si le **monoxyde de carbone** est difficile à détecter les signes d'une intoxication doivent vous alerter. Prenez-les au sérieux, chaque année plus de 300 personnes meurent intoxiquées au **monoxyde de carbone**.

Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone :

- Maux de tête
- Epuisement
- Vertiges
- Nausées
- Pertes de conscience

La conduite à tenir en cas d'intoxication au monoxyde de carbone

- Ouvrez les fenêtres et aérez
- Quittez les lieux
- Appelez les pompiers (18) ou le SAMU (15).



Nous avons réitéré plusieurs fois notre demande d'installation d'un guichet automatique de banque auprès de la Banque Postale.

A nouveau leur réponse du 29 octobre 2009 est négative. Pour différentes raisons énumérées et d'après leur enquête de faisabilité... ils terminent par :

« Aussi, malgré le dynamisme de votre commune, il en ressort que le potentiel d'activité n'apparaît malheureusement pas suffisante pour justifier aujourd'hui l'installation d'un G.A.B (guichet automatique bancaire) »

Ils prétextent qu'il faudrait 5000 opérations par mois.

Une seule solution pour revenir vers eux à nouveau que chaque utilisateur potentiel se fasse connaître à la Mairie en indiquant la fréquence de ses retraits.

la municipalité

Ce qui changera en janvier 2010

La Poste perdra le monopole du traitement des lettres de moins de 50 grammes, le 1^{er} janvier 2011. Toutes ses activités (courrier, colis-express, banque et réseau via l'Enseigne) seront en totale concurrence.

La Poste passera du statut d'établissement public à celui de société anonyme (SA), avec des capitaux 100 % publics. 25 postes européennes sur 27 sont des sociétés anonymes ou sont en passe de le devenir. 19 d'entre elles sont entièrement détenues par l'Etat ou un acteur public.

La transformation de La Poste en SA sera suivie d'une augmentation de capital de 2,7 milliards d'euros apportée par l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette augmentation donnera à La Poste les moyens d'améliorer les services qu'elle rend à la collectivité et à ses clients :

- > en modernisant le réseau des bureaux de poste (75 % d'entre eux n'ont pas été rénovés depuis plus de 10 ans)
- > en innovant pour proposer davantage de solutions courrier aux entreprises et aux particuliers. Malgré la forte baisse des volumes, le courrier va continuer à se développer sous de nouvelles formes (dématérialisation et rematérialisation)
- > en achevant la construction d'un réseau européen de colis-express
- > en poursuivant le développement de La Banque Postale, modèle bancaire unique sur le marché de la banque de détail en France.

Source : <http://www.laposte.fr/Le-Groupe-La-Poste/La-loi-postale/Ce-qui-changera-en-janvier-2010>



LA POSTE

Modification simplifiée du P.O.S.

(plan occupation des sols)

Lors de la réunion du 2 décembre 2009, le conseil municipal a décidé de procéder à la modification du POS.

Cette modification simplifiée consiste à créer en zone UB deux nouveaux secteurs dans lesquels la superficie des terrains devra être supérieure à 640 m² (au lieu de 800 m²) pour que les dits terrains puissent être constructibles.

Cette modification simplifiée ne nécessite pas d'enquête publique. Elle sera adoptée par le conseil municipal à l'initiative du Maire après que le projet ait été mis à la disposition du public pendant 1 mois pour recueillir ses observations. Le décret n° 2009-722 du 18 juin 2009 précise les modalités de cette consultation.

Le projet de modification pourra être consulté en mairie à partir du lundi 25 janvier 2010 jusqu'au 27 février 2010,

► aux heures d'ouverture de la mairie :

Mardi de 17 h à 18 h 30

Jeudi de 17 h à 18 h 30

Samedi de 9 h 30 à 11 h

► pendant la permanence de M. Marsot

Lundi de 17 h 30 à 19 h

P. L. U.

(plan local d'urbanisme)

Le groupement de communes de Mévoisins, Saint-Piat et Yermenonville a décidé après appel d'offres de confier la transformation des documents d'urbanisme actuels des 3 communes en PLU à l'agence d'urbanisme « EN PERSPECTIVE ».

Les premiers travaux concernant la réalisation d'un diagnostic préalable à l'élaboration des PLU démarrent ce mois-ci.

Albert Marsot

Installation d'un défibrillateur

La municipalité envisage l'installation d'un défibrillateur pour le début de cette année.

Cette installation s'accompagne d'une formation spécifique destinée aux volontaires. Elle est assurée gratuitement par le service « mission-volontariat » du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure et Loir.

Pour ce faire, un formateur se déplacera dans la commune pour assurer deux ou trois séances de 3 heures ½, selon le nombre de volontaires. Chaque séance s'adresse à des groupes de 10 à 12 personnes.

Aujourd'hui, il est possible d'améliorer le taux de survie des victimes d'un arrêt cardiaque si un maximum de personnes se forment aux gestes qui sauvent. Apprendre les bons réflexes pour réagir efficacement le moment venu. C'est facile et cela prend peu de temps. Toute personne peut s'initier et être efficace en situation d'urgence.

Afin d'organiser aux mieux les formations, les volontaires doivent se faire rapidement connaître en Mairie **avant le 10 février 2010**

Geneviève Chartier

CIMETIERE

Le 30 septembre dernier, lors du conseil municipal, il a été exposé l'avancée du travail effectué par la commission « Cimetière »... Le plus urgent a été de réorganiser les dossiers afin de faciliter la gestion de concessions.

La gestion du cimetière concerne le conseil municipal qui délibère :

- Le prix de vente des concessions,
- La reprise après les trois ans de procédure des concessions à perpétuité abandonnées,
- Les travaux éventuels,
- L'agrandissement ou la création d'un nouveau cimetière,
- L'implantation d'un columbarium ou de caveau urne...

Actuellement, la commission procède à la reprise des concessions trentenaires non renouvelées, après avoir averti les familles. Un rendez-vous a été pris avec les établissements spécialisés afin d'obtenir un devis pour les futures exhumations.

15 à 18 tombes pourront être reprises, certaines seulement en fin 2010, car il faut laisser un délai de deux ans après l'échéance du contrat. Il s'agit aussi d'un problème de budget car les exhumations coûtent cher.

Le rôle de la commission va être de veiller, chaque année, à ce que les concessions trentenaires arrivées à échéance soient reconduites ou reprises afin d'échelonner les dépenses et d'avoir toujours de nouvelles places disponibles dans le cimetière.

L'arrêté du Maire concernant le règlement du cimetière est pris. Les administrés peuvent le consulter en Mairie aux heures d'ouverture de celle-ci ainsi que la liste des opérateurs funéraires agréés par la Préfecture.

Des extraits de ce règlement seront, sous peu, affichés sur le panneau du cimetière.

A compter du 1^{er} janvier 2010 le prix de vente des concessions trentenaire est de 250 €.

La commission étudie actuellement la possibilité d'aménager dans le cimetière, durant l'année 2010, un columbarium et des caveaux urnes, pour répondre aux demandes.

Nicole Bailleau et Nathalie Ribault

MEDECINS

Comme vous avez pu le lire dans la presse les Docteurs Galliot et Bertrand ont confirmé leur départ pour la commune de Jouy. En date du 4 janvier dernier ils ont fait parvenir un courrier à la Mairie pour signifier leur départ le 4 juillet 2010.

MAISON PLURIDISCIPLINAIRE

Par décision du conseil municipal du 23 décembre dernier, il a été décidé de faire valoir le droit de préemption de la commune sur la SCI Ogereau – la Forgière pour un montant de 200 000 € après consultations des domaines.



HORAIRES D'OUVERTURE DES QUATRE DECHETERIES DU SIRMATCOM

	PIERRES Tel : 02.37.27.53.57.	HARLEVILLE Tel : 02.37.90.92.72.	DROUE/DROUETTE Tel : 02.37.83.62.84.	NOGENT LE ROI Tel : 02.37.51.96.53.
LUNDI	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h
MARDI	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h
MERCREDI	FERMÉ	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ
JEUDI	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ	9h à 13h 14h à 18h	FERMÉ
VENDREDI	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h
SAMEDI	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h	9h à 13h 14h à 18h
DIMANCHE	9h à 12h30	FERMÉ	9h à 12h30	9h à 12h30

Trier le **VERRE**

Trier le **Papier**
Bac vert

Trier les **Emballages**
Bac bleu

Ce qui est autorisé

Ce qui est autorisé

Ce qui est autorisé



Bouteilles



Journaux
Papiers bureau



Bouteilles et
flacons plastiques
Canettes
métalliques

Bocaux



Magazines
Prospectus



Briques alimentaires
Petits cartons
Boîtes de Conserves

➤ Sans Couverts ni bouchons

Ce qui est Interdit

Ce qui est Interdit

Ce qui est Interdit



Vaisselle, Faïence,
Céramique.



Films et blisters
plastiques



Pots de yaourts, crème
Emballages gras
et huileux



Pots en grès, en terre...



Papier sali
et enveloppes



Tous les polystyrènes



Ampoules, vitres, miroirs ...

Barquettes avec restes

Films et blisters
plastiques

CALENDRIER 2010

COLLECTE DES EMBALLAGES/JOURNAUX/MAGAZINES ET ORDURES MÉNAGÈRES

**SIRMATCOM
RÉPONDEUR
0800 558 598**

Pensez à sortir vos bacs
et vos poubelles la veille au soir
des jours de ramassage

En cas de doute, mettez
aux ordures ménagères.

CHAMPSERU, COLTAINVILLE, SAINT-PIAT

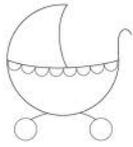
Tous les hameaux et lieux dits seront collectés le même jour que la commune dont ils dépendent.

● Collecte des **emballages/journaux/magazines** le **JEUDI** tous les 15 jours
▲ Collecte des **ordures ménagères** le **JEUDI** toutes les semaines

JOUR FÉRIÉ = COLLECTE DÉCALÉE

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1 V FÉRIÉ	1 L	1 L	1 J ▲	1 S	1 M	1 J ▲	1 D	1 M	1 V	1 L FÉRIÉ	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J ▲	2 S	2 M	2 J ▲
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J ▲	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J ▲	4 J ▲	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V	5 V	5 L FÉRIÉ	5 M	5 S	5 L	5 J ▲	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J ▲	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J ▲	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J ▲	7 D	7 M
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J ▲	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J ▲	9 S	9 M	9 J ▲
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J ▲	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J ▲	11 J ▲	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J FÉRIÉ	11 S
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J ▲	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J FÉRIÉ	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 J ▲	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J ▲	14 D	14 M
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J ▲	16 S	16 M	16 J ▲
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J ▲	18 J ▲	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J ▲	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J ▲	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J ▲	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J ▲	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J ▲
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L FÉRIÉ	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L	25 J ▲	25 J ▲	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J ▲	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J ▲	28 D	28 M
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J ▲
31 D	31 M	31 M	31 L		31 L	31 S	31 M		31 D		31 V

ETAT CIVIL 2009



POLETTE Jules Albert Laurent	20 février 2009
LESCAUDEY DE MANEVILLE Mathieu Marie Jérôme	23 février 2009
MORCEL Cassandre Angélique Brigitte Francine	7 avril 2009
GOENS Eliot Jacques Christian	21 mai 2009
MARQUET Jade Isabelle Brigitte	3 juin 2009
DESCHAMPS Candice Rose	20 juillet 2009
DESCHAMPS Elsa Audrey	20 juillet 2009
LE CARBOULEC Ywan	18 août 2009
REGNARD Gabriel Elie Charles	26 octobre 2009



LEVEILLARD Caroline France Marie POIRIER Stéphane Henri Denis	30 mai 2009
HY Caroline Isabelle Laurence BUFFÉTRILLE Nicolas Jean-Pierre Jean-Claude Gilles	20 juin 2009
BOIREAU Aurore Claudie Georgette REIGNER Julien Claude	18 juillet 2009

BEAUDRON Marguerite Vitaline veuve LEJARS	26 janvier 2009	Saint-Piat
LE CLECH Jean-Pierre Yves	15 février 2009	Le Coudray
FICHET André Victor Charles	16 février 2009	Le Coudray
MESSAGER Anne, Marie, Fernande épouse BOISTIÈRE	2 mars 2009	Le Coudray
RIBAUT Roland Marie Maurice	10 avril 2009	Chartres
LACOUR LE BOURDONNEC Martial Jacques Eugène	23 avril 2009	Chartres
RENEL Alain, Denis, José, Louis	6 juin 2009	Le Coudray
DUBOIS Solange, Aimée Pierrette épouse CHAUVRON	18 juin 2009	Dreux
LEFRAIRE Léo Ferdinand Alain	6 août 2009	Le Coudray
LEMARIE Mireille Henriette Lucie Lucienne épouse PORCHERON	26 septembre 2009	Le Coudray
EVARD Marcelle Odette veuve DUCHON	1 novembre 2009	Chartres
FOURRÉ Henri André Léon	1 décembre 2009	Le Coudray
DESNOS Xavier François Edouard	13 décembre 2009	Le Coudray

